

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0000738

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 527

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EZZAHAF ELBOUAZIZ

Date de naissance :

Adresse : 32 AV. OUED SAHAB CASABLANCA

Tél. : 06 63 57 33 22 Total des frais-engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/12/2023

Nom et prénom du malade : CHABA (f) ZOUBIDA Age :

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Douleurs

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 07/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Signature : [Redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 NOV. 2023	C		300 DH	<i>Dr. Mohamed B. PECHISTE Radios de l'Appareil Digestif</i>
	240		450 DH	<i>Dr. Mohamed B. PECHISTE Radios de l'Appareil Digestif</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. LANSABABI Mohamed	07/12/2023	T = 779,50 DH T = 1119,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR MOHAMED BENNANI
SPECIALISTE
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGUE
ET PROCTOLOGUE
47, Bd.Rahal El Meskini 20120
Tel : 0522 31 4742 CASABLANCA

FACTURE

607.12.2023.

NOM: CHABA OUI ZOURIDA SPEZZAHAF

CONSULTAION SPECIALISTE C2 300 DH

ECHOGRAPHIE ABDOMINO PELVIENNE

240 450 DH

TOTAL 750 DH

ARRETER LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE SEPT
CENT CINQUANTE DIRHAMS.

Docteur Mohamed BENNANI
SPECIALISTE
des Maladies de l'Appareil
Digestif
47 Bd. Rahal El Meskini
Tel: 0522 31 4742 / Casablanca

Dr Mohamed BENNANI

Diplômé de Besançon - France

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif

(Foie - Estomac - Intestins)

Fibroscopie Digestive

Diplômé d'Echographie de Strasbourg

Attestation de Proctologie de Paris

(Hémorroïdes - Fissures - Fistules Anales)

Ancien Attaché des Hôpitaux de France

Membre de la Société Nationale Française de Gastro-Entérologie SNFGE

Membre de la Société Française d'Endoscopie Digestive SFED

Membre de la Société Européenne d'Endoscopie Digestive ESGE 07/12/2023

Membre de la Société Nationale Française de Colo-proctologie SNFCP

الدكتور محمد بناني

خريج كلية الطب ببوزنزن فرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي - التقطير الداخلي

حاائز على شهادة الفحص بالأشعة مافق الصوتية

بكلية الطب بستراتوبورغ

حاائز على شهادة أمراض البواسير بباريس

ملحق سابقا بمستشفيات فرنسا

عضو في الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

عضو في الجمعية الفرنسية للتقطير الباطني

عضو في الجمعية الأوروبية للتقطير الباطني

، الجمعية الوطنية الفرنسية لطب المستقيم

NOM : ME CHABAOUTI EP EZZAAF ZOUBIDA

C/R D'ECOGRAPHIE ABDOMINOPELVienne

FOIE On visualise au niveau du foie la présence d'une collection liquidienne homogène anéchogène du segment II-III mesurant 14mm de diamètre avec paroi propre et fine compatible avec des kystes biliaires bénins.

Tronc porte perméable de calibre normal.

VESICULE BILIAIRE : Cholécystectomie

VBIH et VBEH : De calibre normal ;

PANCREAS : De taille et d'échostructure normales.

REINS : Bien différenciés, de taille normale, de contours réguliers, sans dilatation pyélo-calicielle.

Kyste bénin du rein gauche de 25 mm.

RATE : De taille et d'échostructure normales.

Météorisme abdominal diffus sans épaissement pariétal.

CONCLUSION : - KYSTE BILIAIRE BENIN STABLE DU FOIE GAUCHE.

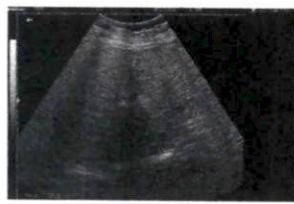
- KYSTE CORTICAL RENAL GAUCHE D'ASPECT BENIN SANS VEGETATION NI SEPTA.

- AEROCOLIE.

Docteur Mohamed BENNANI
Spécialiste
des Maladies de l'Appareil
Digestif
47 Bd. Rahal El Meskini
Casablanca
Tél: 05 22 31 47 42

47, Bd Rahal El Meskini - Casablanca - Tél/Fax :

47, شارع رحال المسكيني - الدار البيضاء - الهاتف/الفاكس : 05 22 31 47 42



CHABAUI ZOUBIDA (6)



CHABAUI ZOUBIDA (7)



CHABAUI ZOUBIDA (8)



CHABAUI ZOUBIDA (9)



CHABAUI ZOUBIDA (10)



CHABAUI ZOUBIDA (11)



CHABAUI ZOUBIDA (12)



CHABAUI ZOUBIDA (13)



CHABAUI ZOUBIDA (1)



CHABAUI ZOUBIDA (2)



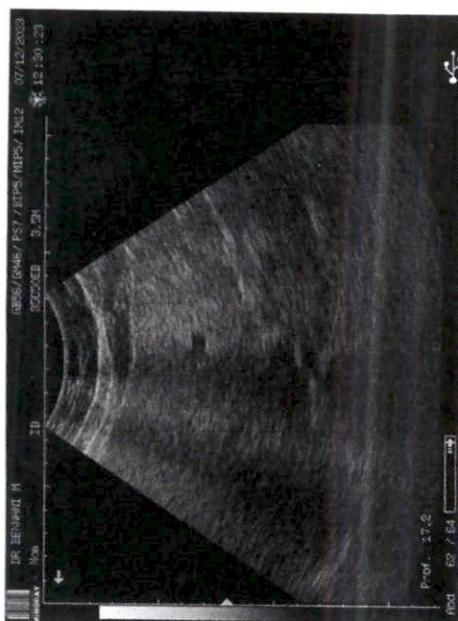
CHABAUI ZOUBIDA (3)



CHABAUI ZOUBIDA (4)



CHABAUI ZOUBIDA (5)



Dr Mohamed BENNANI

Diplômé de Besançon - France

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif

(Foie - Estomac - Intestins)

Fibroscopie Digestive

Diplômé d'Échographie de Strasbourg

Attestation de Proctologie de Paris

(Hémorroïdes - Fissures - Fistules Anales)

Ancien Attaché des Hôpitaux de France

Membre de la Société Nationale Française de Gastro-Entérologie SNFGE

Membre de la Société Française d'Endoscopie Digestive SFED

Membre de la Société Européenne d'Endoscopie Digestive ESGE

Membre de la Société Nationale Française de Colo-proctologie SNFCP

الدكتور محمد بناني

خريج كلية الطب ببوزنون فرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي - التظير الداخلي

حاائز على شهادة الفحص بالأشعة مافق الصوتية

بكليه الطب بستراسبورغ

حاائز على شهادة أمراض البواسير بباريس

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا

عضو في الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

عضو في الجمعية الفرنسية للتظير الباطني

عضو في الجمعية الأوروبية للتظير الباطني

م.د. ف. ، الجمعية الوطنية الفرنسية لطب المستقيم

Casablanca le : 07/12/2023

Mme CHABAOUI ZOUBIDA

SYSMETIX

1 Gélule le matin avant le repas pendant 30 jours 1 boite

REFLUX AID SIROP

1 Cuillère à soupe le matin, 1 Cuillère à soupe le midi, 1 Cuillère à soupe le soir après le repas pendant 14 jours.

PHYTODIGEST

1 Gélule le matin, 1 Gélule le midi, 1 Gélule le soir 1/2 heure avant le repas pendant 14 jours

RANCIPHEX 20 MG

1 Comprimé le matin, 1 Comprimé le soir avant le repas pendant 14 jours

DIGESTINE 40 MG LP

1 Gélule le midi 1/2 heure avant le repas pendant 30 jours

TRANSYL

2 Gélules au coucher avant le repas pendant 14 jours



Docteur Mohamed BENNANI
des Maladies de l'Appareil
Digestif
47, Bd. Rahal El Meskini
Tél: 05.22.41.42.42 / Casablanca

LOT: 22122B
EXP: 05/2024
PPC: 280.00 DH

LOT: 23125B
EXP: 2026/05
PPC: 70 DHS

LOT: 520020
EXP: 09/2025
PPC: 90.00 DH

LOT: 230169
EXP: 12/2027
PPC: 46.00

TRANSYL
LOT: CA207N
DLUO: 02/2025
PPC: 89.90 DH

PHARMA CONNECT
TRANSYL
LOT: CA207N
DLUO: 02/2025
PPC: 89.90 DH

47, Bd Rahal El Meskini - Casablanca - Tél/Fax :

47, شارع رحال المسكيني - الدار البيضاء - الهاتف/الفاكس : 05 22 31 47 42